

Délégation Départementale
de La Haute-Vienne

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

Destinataires
MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-TARDOIRE
MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE CUSSAC
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-TARDOIRE

Prélèvement	00102627	Commune	CUSSAC
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-TARDOIRE	Prélevé le :	mercredi 20 novembre 2019 à 09h30
Installation	TTP 001445 VERGNOLAS NEUTRALISATION	par :	Aurore ABDERRAHMANE
Point de surveillance	0000001966 VERGNOLAS NEUTRA	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	DISTRIBUTION RSV. VERGNOLAS	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	10,0 °C		25	
Chlore libre	0,60 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,60 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701
Type de l'analyse : P1R Code SISE de l'analyse : 00107176 Référence laboratoire : 191120-14858

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Coloration	3 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélométrique	<0,30 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,3 unité pH		de 6,5 à 9	
Titre alcalimétrique complet	9,3 °f			
Titre hydrotimétrique	8,6 °f			
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	197 µS/cm		de 200 à 1100	Valeur hors références
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Nitrates (en NO ₃)	1,9 mg/L	50		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES				
Carbone organique total	<0,30 mg(C)/L		2	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00102627)

Conductivité limite aux exigences de qualité. Les autres paramètres mesurés sont conformes.

Limoges le 28 novembre 2019

Pour Le Directeur de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



B. Lajarthe